

Conseil économique du Canada. Nous les avons augmentés de seulement 3 p. 100. Vous vous rendez compte? Nous ne leur avons pas accordé moins ou autant d'argent, nous leur avons donné 3 p. 100 de plus que l'an dernier, contrairement à ce que le Conseil économique du Canada recommande. Mon collègue qui vient de prendre la parole a-t-il dit que c'était bon ou mauvais? Non, il n'en a pas parlé.

On a également recommandé de désindexer les allocations familiales. Je n'ai pas entendu mon collègue dire qu'il était d'accord, mais comme il a cité des recommandations formulées dans ce document, je suppose qu'il est favorable à la proposition de désindexer les allocations familiales. Nous ne souscrivons pas à cette politique, mais le député doit être d'accord puisqu'il a cité l'ouvrage en question.

Ce document parle du gel du recrutement des fonctionnaires fédéraux. Bien sûr, comme vous le savez, monsieur le Président, dans ce budget, nous nous proposons de réduire le nombre d'employés de 1 000 personnes. Nous avons suivi certaines recommandations et nous en avons rejeté d'autres parce qu'il serait injuste de bloquer carrément les transferts aux provinces.

Mon collègue a fait état de la bonne situation dans laquelle se trouve la province de l'Ontario, dont lui et moi sommes originaires et dont nous représentons tous deux des circonscriptions. Il a comparé le gouvernement fédéral à celui de l'Ontario. Il a parlé de compétence. Je ne vais pas suggérer que l'un ou l'autre gouvernement est incompetent. Je crois qu'il y a dans les deux administrations des représentants élus qui font du mieux qu'ils peuvent avec les ressources dont ils disposent.

Une des différences, c'est que les libéraux de l'Ontario ont hérité d'une économie bien administrée pendant 42 ans. Ils n'ont pas hérité d'un budget dont la moitié des fonds dépensés étaient empruntés. Le déficit a été de 38 milliards de dollars au fédéral et de 1,5 milliard au provincial. Il n'a pas semblé prêt à dire que cela avait beaucoup changé le mode de vie des gens.

• (1710)

Il a signalé que l'Ontario a eu un excédent budgétaire. Comme j'habite l'Ontario, je me souviens que le trésorier de la province avait beaucoup tempêté contre nos présumées réductions des paiements de transfert, à cause des terribles répercussions qu'elles auraient sur son budget. Pourtant, l'Ontario a eu les moyens de laisser ses dépen-

### *Initiatives ministérielles*

ses augmenter de 6,8 p. 100, tandis que nous limitions l'augmentation des nôtres à 3 p. 100. Qu'est-ce qui lui a pris? Pourquoi ne pas s'être contentée d'une augmentation de 3 p. 100? L'Ontario a pu dépenser 6,8 p. 100 de plus, même si nous avons réduit de 490 millions de dollars ses paiements de transfert, comme s'en plaignait le trésorier.

Comme vous le savez, les paiements de transfert n'ont pas été réduits. L'Ontario a en fait touché plus cette année sur ce chapitre que l'année dernière et elle a, malgré tout, augmenté ses dépenses de 6,8 p. 100. Je suis heureux de voir que la province a réussi à avoir un excédent. Il devrait toujours en être ainsi. On s'est cependant bien gardé de mentionner la taxe sur la santé imposée aux employeurs à la grandeur de la province. Cette taxe, qui était prévue dans le budget de l'an dernier, a commencé à être appliquée cette année et fait peser sur les entreprises canadiennes un fardeau beaucoup plus grand que ne le faisait l'ancien système des primes d'O-HIP.

Le député a aussi parlé de la fonction publique fédérale. Notre fonction publique compte 12 000 membres de moins, tandis que celle de l'Ontario en compte 8 000 de plus. C'est 12 000 de moins contre 8 000 de plus. La fonction publique ontarienne ne comptait que 83 000 fonctionnaires. Il n'a donc fallu que cinq ans pour en augmenter l'effectif de 10 p. 100. Est-ce dire que l'Ontario fournit aujourd'hui des services meilleurs et plus efficaces qu'il y a cinq ans? Je puis vous assurer en toute confiance, monsieur le Président, que ce n'est pas le cas.

Je me permets, en fait, de vous le démontrer au moyen de quelques exemples très clairs. On a démoralisé tout le monde. Dans ma circonscription, il y a un hôpital psychiatrique qui avait l'habitude de traiter avec un seul ministre et un seul ministère pour son financement, ses programmes et la prestation de ses services. Il traite désormais avec trois ministères différents et trois différents sous-ministres et il n'arrive finalement à obtenir d'aucun des trois qu'ils prennent des décisions. Il s'ensuit que le moral du personnel et le service hospitalier souffrent grandement d'une telle inéquité.

D'accord, le gouvernement dépense davantage d'argent en Ontario. Il est plutôt fier de lui-même. L'année dernière, il a consenti des fonds aux conseils scolaires de ma circonscription pour qu'ils puissent construire quelque cinq nouvelles écoles dans la région de Durham.